



**Elections de vos représentants CSE les 22 et 23 novembre 2022**

# **Donnez-vous le droit de changer les choses !**

**Chères collègues, chers collègues,**

Nous vous **remercions** pour votre participation et vos votes lors du premier tour des élections professionnelles, malgré les problèmes que certains ont pu rencontrer. Par ce vote vous avez donné à la CGT la plus forte progression par rapport aux autres organisations syndicales, ce qui de notre point de vue montre à la fois notre cohérence avec vos problématiques actuelles et la compréhension que vous avez de nos positions. Ce message de confiance renforce notre représentativité et met la CGT dans une position d'acteur incontournable lors des négociations.

Le quorum n'étant pas atteint un second tour est nécessaire.

**Donnez-vous le droit de renforcer notre présence dans le Comité Social Economique (qui inclut désormais un rôle Environnemental) et ses commissions.**

**Donnez-vous le droit de placer des candidates et candidats CGT qui vous ressemblent.**

Entre les 2 tours notre feuille de route n'a pas changé, bien au contraire. Le climat social ne s'est pas apaisé, les enjeux environnementaux sont toujours présents. C'est donc avec conviction que **les élus CGT que vous allez élire au second tour** prendront leurs responsabilités, sans compromission, pour défendre l'intérêt collectif des salariés.

Voici cette feuille de route claire pour la prochaine mandature :

- **Inflation, salaire et pouvoir d'achat** : doit on se résoudre à voir diminuer nos revenus d'année en année ? Votre confiance, notre opiniâtreté viennent de gagner car la justice a confirmé le 8 novembre 2022 que la direction de TSN doit appliquer une politique salariale rétroactive pour 2021 et 2022. Comme celles des autres entités du groupe, elle fera sans doute appel mais nous sommes sur la bonne voie et irons jusqu'au bout. Concernant les NAO 2023, elles devraient démarrer juste après ces élections.
- **Temps de travail** : travailler plus pour gagner moins ou travailler moins pour vivre mieux ? Telle est la question posée lors de la négociation Groupe actuelle sur le temps de travail.
- **Nouvelle Convention Collective** : faire inscrire des garanties dans Thales sur les salaires et les statuts.
- **Environnement** : les solutions se construisent en écoutant les salariés et pas par des effets d'annonce d'une « communication verte ».
- **Activités Sociales et Culturelles (ASC)** : affirmer une gouvernance claire et uniforme pour tous.

L'équipe CGT de Thales Services Numériques

**Le vote CGT est un vote utile pour vous  
donner des moyens d'action et des élus de terrain  
défendant l'ensemble des salariés.**



# La CGT dans l'action : le bon choix !

## Inflation, salaire et pouvoir d'achat :

Lors des NAO du début d'année, nous avons considéré que les mesures proposées étaient déjà largement insuffisantes et avons dû aller en justice, avec les syndicats CGT des autres entités du Groupe, pour essayer de nous faire entendre sur la non rétroactivité des augmentations salariales au 1er janvier, tant en 2021 (sur 6 mois) que cette année (sur 3 mois). **Nous avons eu totalement raison puisque la justice viens de nous donner gain de cause.**



La CGT groupe est déjà en discussion sur les revendications à porter lors des NAO qui s'annoncent : compensation de l'inflation y compris un rattrapage de la perte sur l'an dernier; une AG pour tous, intégration de la part variable dans le salaire, majoration des minima conventionnels de +5% (comme déjà appliqué ailleurs dans Thales !), prise en compte du jour de solidarité, revalorisation des indemnités de Télétravail, et des primes de transport le cas échéant, ... **Le débat reste à mener avec vous tous pour construire ensemble ces revendications.**

Pour apporter aux salariés une protection à plus long terme de leur pouvoir d'achat, la situation internationale étant encore très instable, nous réfléchissons aussi à proposer une indexation des salaires sur l'inflation ou quelque chose d'avoisinant.

## Nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie (NCCNM) :

Pour rappel, après plusieurs années de négociations durant lesquelles la CGT n'a cessé de peser pour préserver des droits conquis de longue date par les salariés, elle a été signée par tous les autres syndicats. Elle s'appliquera donc en 2024, avec le recul social qu'elle engendre.

Pour vous rendre compte par vous-même, parcourez le document NCCNM, par exemple l'annexe 6 p.189 (salaires selon classification).



<https://ftm-cgt.fr/display-document?document=Document-1750>

C'est donc maintenant uniquement au niveau groupe que vont commencer les discussions durant lesquelles la CGT se battra pour limiter les dégâts et poser des garde-fou.

Elles sont cruciales pour l'avenir des salariés de THALES. Elles sont déjà programmées les mercredi 16 et lundi 28 novembre.

Peut-on faire confiance aux organisations ayant signé un tel texte ?



## **Représentativité forte au 1<sup>er</sup> tour / Enjeux importants du 2<sup>ème</sup> tour :**

Le 1er tour portait sur notre légitimité à négocier et vous représenter face aux dirigeants de TSN, de Thales, de la Métallurgie, du MEDEF, face au gouvernement (**retraites**, chômage,...), et aux **Prud'hommes**.

La CGT progresse en voix et en pourcentage, ce qui nous permettra de désigner **des Représentants de Proximité CGT sur davantage de sites**, mais n'oublions pas qu'une majorité de salariés n'a pas voté ! Nous devons donc redoubler d'efforts pour vous convaincre de l'importance de la démocratie en entreprise.

Une fois élus, **Suppléants comme Titulaires**, nous serons toutes et tous amenés à travailler aux ASC, aux instances du CSE et aux commissions :

- Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
- Anticipation ,Emploi, Formation (CAEF)
- Egalité Professionnelle femmes/hommes (CEP)
- Qualité de Vie au Travail (QVT) : télétravail, ...
- Economique, des Marchés, du Logement, etc..

# La CGT : le syndicat de référence certes, mais encore ?

## 1) Compétents pour vous défendre

Les représentants CGT sont régulièrement formés afin d'avoir de solides connaissances des règles juridiques et accords qui protègent tous les salariés. Ils assument les mandats que vous leur confiez.

## 2) Force de proposition

Quand un accord est satisfaisant, la CGT le signe. L'avis des élus CGT prend toujours en compte les préoccupations des salariés ainsi que l'intérêt de l'entreprise. Nous veillons aussi à l'application loyale des accords Thales.

## 3) Présents et déterminés sur tous les terrains

Dans les négociations, dans les IRP, mobilisés auprès des salariés lors des mouvements sociaux ou pour résoudre des situations professionnelles conflictuelles, nos élus sont actifs partout, comme vous avez pu le constater tout au long des dernières NAO. Ils privilégient l'action collective.

## 4) Etre au plus près des salariées / salariés

Une de nos priorités est de créer le lien avec vous, les salariés de l'entreprise, en étant sur le terrain avec nos élus et syndiqués qui sont à l'écoute de vos préoccupations, dans les différents services.

## 5) Pour valoriser toutes les prérogatives du CSE

Le Comité Social et Economique (**et sa composante environnementale**). Ses élus sont consultés sur tous les projets et décisions qui concernent l'organisation de l'entreprise, tant au niveau économique qu'industriel et **environnemental**.

## 6) Un syndicat cohérent

Notre action et nos combats s'inscrivent dans une vision d'ensemble de la société. Pour la CGT, la citoyenneté et la solidarité ne s'arrêtent pas aux portes de l'entreprise. La CGT milite pour une plus juste répartition des richesses produites au profit des salariés et plus largement, des citoyens. La CGT a inscrit l'environnement dans ses priorités.

## Un nouveau mandat de 3 ans avec la CGT : Pour quoi faire ?

### Le pouvoir d'achat et la juste rémunération des qualifications

Ce que nous voulons :

- Une augmentation générale y compris pour les ingénieurs et cadres, pour compenser l'inflation qui s'annonce pour 2022 aux alentours de 6%;
- Des augmentations individuelles pour rémunérer les qualifications acquises par l'expérience et à la hauteur des excellents résultats de TSN et du Groupe;
- Le dé plafonnement du P+I (Participation + Intéressement).

### Les conditions de travail

Ce que nous voulons :

- Une modernisation des locaux sans le FlexOffice;
- Une diminution du temps de travail (et pas une augmentation comme c'est actuellement négocié au niveau du Groupe);
- Un Télétravail réellement à la main du salarié et pas du manager (SmartWorking);
- Une charge de travail permettant un vrai droit à la déconnexion;
- Des transferts ou des mutations négociées loyalement.



### La transition énergétique

Ce que nous voulons :

- Des bâtiments plus économes en électricité par notamment l'installation de panneaux photovoltaïques sur tout nouveau bâtiment et une meilleure isolation de certains vieux bâtiments ;
- La prise en charge à 100% des abonnements transport en commun et un Forfait Mobilité Durable incluant l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV) et d'autres mobilités alternatives;
- La création d'une commission du CSE pour évaluer l'impact environnemental des sites.



### Les Activités Sociales et Culturelles (ASC)

Ce que nous voulons :

- Des ASC qui soient de véritables activités communes, pour tous les salariés quel que soit leur statut social, et pas uniquement une billetterie et/ou des remboursements.
- La mise en place d'une gouvernance plus démocratique et respectueuse des choix des salariés.

Sur les sites où la CGT est suffisamment présente, nos bénévoles contribuent aux ASC avec les valeurs de la CGT, sans mettre en avant leur « étiquette » CGT.

# Votez pour des candidats CGT qui vous ressemblent



Emeline Bougriane  
Conseillère Prud'hommes  
DIO/Admin. opérations



Stéphane Mériodeau  
DIL/Ingénieur logiciel



Françoise Macé  
DIO/Administrateur SSI



Hervé Roussel  
DQRC/Ingénieur Qualité

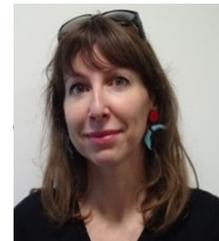


Lionel Komsa  
DIL/Ingénieur logiciel

2ème collège Mensuels (Techniciens et Administratifs)	
Titulaire	Suppléant
Elodie VANDEWYHAEGHE (Grenoble)	Pascal REBIFFE (Toulouse)
Sylvain MAUREL (Toulouse)	Eve GARNIER (Toulouse)
3ème collège (Ingénieurs et Cadres)	
Titulaire	Suppléant
Philippe NICODEMO (Grenoble)	Pierre HENNIQUE (Lyon)
Françoise MACE (Toulouse)	Emeline BOUGRIANE (Elancourt)
Stéphane PROTIN (Sophia)	Stéphane MERIODEAU (Toulouse)
Elise VEDOVATO (Grenoble)	Houda BEN ZAIED (Vélizy)
Hervé ROUSSEL (Toulouse)	Eric LEMAIRE (Elancourt)
Xuan Huong LUONG (Vélizy)	Sandrine COTTE (Grenoble)
Michaël MARCINKOWSKI (Bordeaux)	Mohamed ED DOUIB (Elancourt)
Marie-Françoise AMOUROUX (Toulouse)	Laetitia BRAY (Toulouse)
Ismaël SOULAMA (Grenoble)	Nicolas SCEAUX (Bordeaux)
Sylvain LAFOSSE (Toulouse)	Zoran CHANET (Grenoble)
Christian GOURDIN (Toulouse)	Pascal MOOG (Grenoble)
Laurent MONGIN (Toulouse)	Christophe COUBES (Toulouse)
François HONG (Toulouse)	Laurent BARBINI (Ollioules)
Jean-Paul COZIC (Toulouse)	
Lionel KOMSA (Lyon)	
Jean-Luc BASSILANA (Toulouse)	
Sébastien DEROCHE (Bordeaux)	
Jean-Jacques WITZ (Toulouse)	
Serge VILOROUX (Toulouse)	
Xavier NICOLZA (Toulouse)	
Thomas HURREAU (Toulouse)	
Nicolas BARBULESCO (Vélizy)	
Pierre-Jean GUASCH (Toulouse)	
David DIDIER (Vélizy)	
Rodolphe VIELZEUF (Grenoble)	



Stéphane Protin  
DIL/Ingénieur logiciel



Eve Garnier  
DIO/Assistante chef  
de projet



Christian Gourdin  
DIL/Ingénieur logiciel



Philippe Nicodemo  
HSE site



Elise Vedovato  
DIL/Manager

